

Domaine public - Déclassement du chemin de la Ferme Prabey

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le plan d'aménagement de la ZAC de Châteaufarine prévoit la suppression du chemin de la Ferme Prabey avec maintien de la liaison entre le chemin des Essarts l'Amour et le chemin de Prabey par création de voies nouvelles. Il convient donc de déclasser du domaine public le chemin de la Ferme Prabey, préalablement à l'aliénation de son emprise par la Ville à la SCI Châteaufarine qui réalise l'aménagement de la zone.

Ce chemin comporte une canalisation d'eau de 150 mm de diamètre qui dessert le chemin des Essarts l'Amour. La SCI Châteaufarine devra prendre toutes dispositions pour assurer l'alimentation des habitations existantes. En attendant que cette nouvelle desserte soit effective, seront maintenues la canalisation actuelle en servitude sur le chemin de la Ferme Prabey, ainsi qu'une servitude pour passage d'un réseau PTT existant. Pendant toute la durée des travaux d'aménagement, la liaison devra être assurée entre le chemin des Essarts l'Amour et le chemin de Prabey.

Une enquête publique s'est déroulée du 29 mai 1990 au 12 juin 1990. Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

En conséquence, le Conseil Municipal est invité à prononcer le déclassement du domaine public du chemin de la Ferme Prabey.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.